

Protection sociale et économie informelle en Tunisie

Défis de la transition à l'économie formelle

Lundi, 23 Mai 2016

à l'Hôtel Golden Tulip El Mechtel, Tunis

Horaires	Sessions	Intervenants
09h 00 - 09h 30	Accueil des participants	
Ouverture du séminaire		
09h 30 - 10h 00	Mot de bienvenue du Directeur Général du CRES Allocution du Représentant de la BAD Allocution du Ministre des Affaires Sociales	M. Hafedh Bouktif M. Jacob Kolster M. Mahmoud Ben Romdhane
10h 00 - 10h 15	Modes de déploiement de la protection sociale en Tunisie : Genèse, institutions et évolution	M. Nidhal Ben Cheikh (CRES)
10h 15 - 10h 45	Analyse exploratoire de l'économie informelle en Tunisie : Concepts et mesures	M. Jacques Charmes (Consultant pour la BAD et le CRES)
10h 45 - 11h 00	Discussion	
11h 00 - 11h 15	Pause-café	
11h 15 - 11h 30	Évolution de l'emploi informel en Tunisie sur la période 2005-2015	M. Nidhal Ben Cheikh (CRES)
11h 30 - 12h 15	Discussion et distribution du rapport « Protection sociale et économie informelle en Tunisie – Défis de la transition à l'économie formelle »	
12h 30 - 14h 00	Déjeuner	